

CAPA TRAVAUX FORESTIERS



Diplôme du
Ministère de
l'Agriculture

FORMATION EN APPRENTISSAGE



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
CFA Les Forges

Des capacités pour exercer une large
gamme de métiers

- Ouvrier sylviculteur : groupement forestier, Entrepreneur de travaux forestiers (ETF)
- Métiers du bûcheronnage : propriétaire Forestier, office national des forêts (ONF), Groupement forestier
- Création d'entreprises : bûcheronnage, débardage, ETF

Pré-requis

- Apprécier la production forestière
- Aimer les travaux extérieurs
- Disposer de bonnes aptitudes pour les travaux physiques

Conditions d'accès :

- Avoir suivi l'intégralité du cycle 4 au collège, c'est-à-dire sortir d'une classe de 3ème
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur de la filière professionnelle

Examen

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture – Obtention du diplôme en Contrôle en Cours de Formation (CCF) 50%, répartis selon une validation d'un plan d'évaluation prévisionnel (PEP) par les autorités académiques et 50% d'épreuves ponctuelles terminales qui ont lieu en fin de cycle
- N° RNCP : 25091

Poursuites d'études

- Bac Pro Forêt
- BTSA Gestion Forestière
- Certificat de Spécialisation (CS) : Elagueur grimpeur, débardage mécanisé ou à cheval, technicien cynégétique

Un tremplin pour...

Acquérir les techniques fondamentales du métier, pour s'insérer dans les métiers transverses liés à la forêt

Tarifs - Nous consulter

Formation accessible pour les personnes
à mobilité réduite - Nous consulter

Modalités pédagogiques

- Les modalités de formation sont en présentielle, distancielle (en cas de confinement), expérientielle (période en milieu professionnel)
- Les méthodes pédagogiques sont inductives (travail d'alternance, travaux pratiques en entreprise) et déductives
- Les moyens pédagogiques sont constitués de vidéoprojecteurs dans les salles de cours, d'une salle informatique de 20 PC, de 15 tablettes numériques et des équipements professionnels liés à l'environnement naturel



DUREE ET DELAI D'ACCES

« A LA FORMATION »

2 ANS

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 2 ans en alternance
- 13 semaines de cours par an
- 35h de cours par semaine

NIVEAU 3 du cadre européen des
certifications

ETABLISSEMENT Privé sous contrat
avec le Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation

STATUTS

- Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (formation payante à charge de l'employeur, participation financière pour l'hébergement, la restauration et l'animation)

RYTHME D'ALTERNANCE

- 13 semaines à la MFR
- 33 semaines en entreprise

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Office National des Forêts
- Centre National de la Propriété forestière
- Groupement forestier et coopérative forestière
- Fédération départementale des chasseurs
- Office National de la Biodiversité

ACTIVITES REALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Tous travaux forestiers (de la plantation à l'élagage)
- Des travaux liés à l'exploitation forestière
- Réflexions sur les itinéraires de sylviculture
- Mise en pratique des marquages (désignation, martelage)
- Les activités de débardage



LA FORMATION EN MFR

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Compétences sylvicoles : plantation, élagage, exploitation, gestion de peuplements
- Compétences mécaniques : tronçonneuse, débroussailluse
- Travailler en équipe et en sécurité
- Prise en compte des enjeux environnementaux dans un contexte forestier
- Savoir s'organiser, conduire un chantier et gérer une équipe

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le chantier forestier dans son contexte : Maintenance des matériels forestiers ; Travaux de bûcheronnage ; Travaux d'amélioration des milieux forestiers et de renouvellement des peuplements forestiers / Insertion du salarié dans l'entreprise / Module d'initiation professionnelle

ENSEIGNEMENT GENERAL

Français, Histoire/Géographie, Éducation socio-culturelle, Anglais, Éducation physique et sportive, Mathématiques, Informatique



**MFR – CFA Les Forges
La Ferté Bernard**